

À LA
DES MESURE
FAMILLES

BULLETIN D'INFORMATIONS
DE LA VILLE DE NOTRE-DAME-DES-PRAIRIES

LE PRAIRIQUOIS ÉTÉ 2023



Le Prairiquois, ÉTÉ 2023, Volume 48 #2
www.notredamedesprairies.com



VILLE DE
NOTRE-DAME-DES
PRAIRIES

 Suivez-nous!

Chalut AUTO JOLIETTE



GMC



CHALUTAUTO.COM | CHALUTAUTOCADILLAC.COM |  @CHALUTAUTO

À VOIR

Flash info :

Concours
Notre-Dame-des-Prairies
en fleurs 2023 p.16

Programmation des loisirs
de l'été p.27

TRIAM



MAISONS DE VILLE EN COPROPRIÉTÉ

VENEZ VISITER NOTRE
UNITÉ MODÈLE

SITUÉ DANS LE
PROLONGEMENT DE
L'AVENUE DES
VIOLETTES, NDP

SUR RENDEZ-VOUS

450-705-3612

info@triam.ca

L'équipe de la clinique
de Diane Monette
Audioprothésiste

PROTHÈSES AUDITIVES

Incluant les prothèses auditives
rechargeables et les prothèses
auditives avec la technologie bluetooth

Examens auditifs | Réparations
Piles et accessoires
Bouchons protecteurs (eau/bruit)



DIANE MONETTE
AUDIOPROTHÉSISTE
DEPUIS 1997

www.dianemonetteaudioprothesiste.com

📍 Notre-Dame-des-Prairies
136, boul. Antonio-Barrette
J6E 1E5
450 759-9939



Cynthia Boisclair

DENTUROLOGISTE

PROTHÈSES DENTAIRES

CONSULTATION
GRATUITE
SUR
RENDEZ-VOUS

- › Complètes
- › Partielles
- › Sur implants
- › Réparation
- › Base molle
- › Regarnissage



450 803-9649

107, Curé-Rondeau
Notre-Dame-des-Prairies

www.cynthiaboisclair.com

DES ORGANISMES PRÈS DE VOUS

Association féminine d'éducation et d'action sociale (AFÉAS)

Francine Houle ☎ 450 759-2572

Bazar N.D.P.

Michel Vézina ☎ 450 759-9249
www.bazar-ndp.sitew.com

Centre de femmes Marie-Dupuis

Marie-Christine Laroche
☎ 450 752-5005
www.cdfmariedupuis.com

Centre de la petite enfance des Amis des Prairies

Dave Harvey ☎ 450 753-7864

Club le bel Âge N.D.P.

Annette Nantel ☎ 450 944-4044

Club de scrabble Jolimot

Claudine Perreault ☎ 450 759-4197

Groupe scout de

Notre-Dame-des-Prairies

Michel Boucher ☎ 450 756-1285

Ensemble traditionnel La Foulée

Andréanne Dauphin
☎ 450 759-3545
www.lafoulee.org

Maison des jeunes Café-Rencontre

12-17 du Grand Joliette

Vicky Nunziato
☎ 450 756-4794
www.maisondesjeunesgrandjoliette.org

Partage N.D.P.

(Aide les personnes âgées à se sortir de leur isolement)
Pierre Renaud ☎ 450 756-0430

Saint-Vincent-de-Paul

(Mouvement d'entraide aux démunis)
Michel Cloutier ☎ 450 759-4862

NUMÉROS IMPORTANTS

Pour les urgences ☎ 9-1-1

Ambulance ☎ 450 759-1312

Police (appels courants)

☎ 450 759-5222

Info COVID-19 ☎ 1 877 644-4545

Centre de prévention du suicide de Lanaudière

☎ 1 866 277-3553

☎ 1 866-APPELLE

Police (Info-Crime) ☎ 1 800 711-1800

Pompiers

(information et conseils de prévention)
☎ 450 753-8154

Carrefour canin ☎ 450 752-2646

LE PRAIRIQUOIS ÉTÉ 2023

BULLETIN D'INFORMATIONS DE LA VILLE DE NOTRE-DAME-DES-PRAIRIES



HÔTEL DE VILLE

132, boulevard Antonio-Barrette
Notre-Dame-des-Prairies, QC J6E 1E5
info@notredamedesprairies.com
T. 450 759-7741 | F. 450 759-6255
notredamedesprairies.com

Centre
des Arts et
Loisirs
Alain_Larue

225, boulevard
Antonio-Barrette

Sommaire

Numéros importants	3
Mot de la mairesse	5
Informations municipales	6
Flash info	16
Bibliothèque	18
Développement culturel	19
Loisirs	22
Programmation des loisirs	27
Babillard des organismes	31

Heures d'ouverture de l'hôtel de ville

lundi	8 h 30 à 16 h 30
mardi	8 h 30 à 16 h 30
mercredi	8 h 30 à 16 h 30
jeudi	8 h 30 à 17 h 30
vendredi	8 h 30 à 12 h

Heure d'ouverture du Service de la culture et des loisirs

lundi	10 h à 17 h 30
mardi	10 h à 17 h 30
mercredi	10 h à 17 h 30
jeudi	10 h à 17 h 30
vendredi	9 h 30 à 17 h

Les bureaux sont fermés chaque jour de 12 h à 13 h.
À compter du 26 juin, les heures d'ouverture du Service de la culture et des loisirs sont devancées de 30 minutes pour l'horaire d'été.

Séances du conseil : 5 et 19 juin, 3 et 17 juillet, 21 août.

Révision et correction :
Service des communications

Réalisation :
Éditions Média Plus communication

Impression : BBM-LANCTÔT

Illustrations et photographies supplémentaires :
pixabay, freepik.com

Distribution gratuite
dans tous les foyers
dès sa publication



GMI CONSTRUCTION
— gillesmaloinc.ca —
Bâtitseur de confiance, depuis 1954

100, rue des Entreprises,
Notre-Dame-des-Prairies
450 757-2424
construction@gillesmaloinc.ca

R.B.Q. 1344-5820-42




Pépinière St-Paul
399, Boul. Brassard (Rte 343), St-Paul-de-Joliette
450.754.2831




ELECTROEXPERTS®
POUR VOS ÉLECTROMÉNAGERS • FOR YOUR HOME APPLIANCES

SERVICE À DOMICILE ET COMPTOIR DE PIÈCES

POUR VOS ÉLECTROMÉNAGERS, TÉLÉVISEURS ET SYSTÈMES AUDIO



450 756-2690 www.electro-experts.com
183, boul. Antonio-Barrette, N.D.P., Joliette J6E 1E6



BRANDSOURCE

AMEUBLEMENT

S.J. Dion

3 étages à découvrir...

📍 1, GAUTHIER NORD, NOTRE-DAME-DES-PRAIRIES
☎ 450 759-1409 🌐 brandsourcedion.ca 



**résidence
funéraire
de Lanaudière**

**La Résidence Funéraire
de Lanaudière est à l'écoute
des familles depuis plus de 40 ans.**

- Respect, compréhension
- Personnalisation
- Prérangement
- Columbarium

**Une équipe
à votre service!**



 **SUIVEZ-NOUS SUR
Facebook**

☎ 450-759-7148 🌐 rflanaudiere.com ✉ info@rflanaudiere.com
📍 90 Wilfrid-Ranger, St-Charles-Borromée · 24 h / 24 · 7 jours / 7

MOT DE LA MAIRESSE



Suzanne Dauphin
maïresse

Chères Prairiquoises et chers Prairiquois,

L'été est à nos portes et je me réjouis de l'arrivée des températures plus clémentes et des journées de plus en plus ensoleillées. Qu'il fait bon de profiter de nos soirées à l'extérieur !

Les occasions ne manqueront pas pour en profiter cet été. La saison estivale de cette année marquera le retour de nos trois *Rendez-vous Famille* au boisé du Carrefour culturel, ainsi que de nos trois *Jeudis Musik'eau* au parc des Champs Élysées. C'est aussi cette année que déménagera officiellement notre Fête nationale au parc des Champs-Élysées. Nous allierons dorénavant nos forces avec la Ville de Joliette pour vous offrir des feux d'artifice majestueux ! Je vous invite aussi à consulter notre belle programmation des loisirs d'été qui se trouve dans les prochaines pages de ce bulletin.

Vers la fin de l'été et le début de l'automne, vous remarquerez l'arrivée d'une œuvre publique extérieure sur l'îlot Coulombe. Nous avons lancé ce printemps un appel de candidatures aux artistes de Lanaudière et nous avons reçu plusieurs belles propositions. Notre comité de sélection procède actuellement au choix des finalistes et vous serez invités à voter pour votre œuvre favorite !

Un peu plus tôt, ce printemps, nous avons eu le bonheur d'annoncer la construction sur notre territoire d'un tout nouveau centre multiservice pour la Société de l'Autisme Région Lanaudière. Nous sommes fiers d'avoir cédé ce terrain central pour ce précieux organisme, situé entre le Centre des arts et des loisirs Alain Larue et le Centre de Femmes Marie-Dupuis. Cet emplacement phare permettra à ses participantes et participants de bénéficier d'une grande proximité avec nos installations culturelles, sportives et de loisirs. Les travaux de construction commenceront au courant de l'été.

Un grand nombre de travaux auront cours au même moment dans ce secteur de la ville alors que les travaux d'aménagement du nouveau parc de planche à roulettes et de la piste à vagues (*pumptrack*) devraient débiter vers la fin de juin et le début de juillet. La construction de la nouvelle école, quant à elle, se poursuit en vue d'une ouverture officielle à la rentrée scolaire 2024. S'en suivra la construction de notre patinoire réfrigérée couverte, projet que nous avons très hâte de concrétiser !

En ce qui concerne notre projet de conversion au DEL de la majorité du réseau d'éclairage des rues du territoire, les travaux seront au courant de l'été également. Cette modification permettra une économie importante d'énergie et d'entretien, tout en diminuant la pollution lumineuse.

Dans un autre ordre d'idées, j'aimerais vous inviter à faire preuve de respect envers votre communauté cet été en vous conformant aux mesures de sécurité routière. La belle température donne parfois envie aux automobilistes d'accélérer davantage lors de leurs déplacements. Notre slogan À la mesure des familles me tient particulièrement à cœur et je souhaite que mes concitoyennes et concitoyens se sentent en sécurité avec leurs enfants lors de leurs activités cet été. Merci en avance pour votre vigilance !

Je termine en vous souhaitant, en mon nom ainsi que celui des membres du conseil municipal, un été riche en beau temps et en moments partagés en plein air !

Sincèrement,

SUZANNE DAUPHIN
MAIRESSE



INFORMATIONS MUNICIPALES

SAISON ESTIVALE FERMETURE DES BUREAUX MUNICIPAUX

Les bureaux de la Ville seront fermés à l'occasion de la Fête nationale le lundi 26 juin et pour la fête du Canada le lundi 3 juillet. Ils seront également fermés du 24 juillet au 4 août inclusivement pour la période des vacances estivales du personnel administratif municipal.

Notez que le Service des travaux publics ainsi que le Service de la culture et des loisirs demeureront ouverts durant cette période. Pour joindre ces services durant la période de vacances, composez le 450 759-7741 et suivez les indications enregistrées sur le message.



GESTION DES MATIÈRES RÉSIDUELLES RAPPEL DES DATES

COLLECTE DES GROS REBUTS (ENCOMBRANTS)

20 juin - 4 juillet - 21 juillet - 29 août

Notez que lors de ces collectes spéciales de gros rebuts, aucun autre déchet, aucun bac ni sac, aucun matériau de construction en vrac ne pourra être ramassé. La réglementation municipale vous permet de placer vos encombrants sur le bord de la route au maximum 72 heures avant la collecte.

Nous vous remercions encore une fois pour votre implication à l'optimisation des différentes collectes. Ces gestes pour l'environnement permettront sans aucun doute d'atteindre les objectifs du Plan de gestion des matières résiduelles de la MRC de Joliette et de la Politique québécoise en gestion des matières résiduelles.



PROCHAINE COLLECTE DE BRANCHES

La collecte de branches printanière débutera dans la semaine du **23 mai 2023***. Les gens sont invités à déposer les branches en bordure de la chaussée, au plus tard le **mardi 23 mai**, 7h du matin. Afin de faciliter la collecte, vous devez déposer vos branches en face de votre propriété, en prenant soin d'orienter les troncs (bouts coupés) du côté de la rue.

Précisons que les branches de plus de 3,5 pouces de diamètre ainsi que les souches et les racines ne pourront être ramassées.

Précisons également que le service gratuit de collecte de branches ne couvre pas la collecte de branches issue du défrichage d'un terrain. Si vous mandatez un entrepreneur pour défricher un terrain, ou si vous effectuez vous-même ces travaux, vous devez exiger que la gestion des résidus soit incluse dans votre contrat ou prendre les dispositions afin de vous départir des résidus par vos propres moyens.

****Veuillez noter que la collecte de branches ne peut s'effectuer sur l'ensemble du territoire en une seule journée. Elle peut prendre, selon la météo, jusqu'à 2 semaines. Laissez donc vos branches en bordure de la rue et elles seront ramassées.**

ÉCOCENTRE - HORAIRE

L'écocentre est situé au 1483, Raoul-Charrette à Joliette (450 758-6608) est ouvert aux citoyennes et citoyens selon l'horaire suivant:

POUR LA PÉRIODE ESTIVALE :

(Du 1^{er} avril au 31 octobre)

- Dimanche et lundi - fermé
- Mardi au samedi - 8h à 12h et 13h à 16h

JOURNÉE DE L'ENVIRONNEMENT

La journée de l'environnement 2023 aura lieu le samedi 27 mai et l'activité se tiendra au garage municipal (33, rang Sainte-Julie).

AU MENU :

- Collecte de RDD (résidus domestiques dangereux) ;
- Distribution de compost en libre-service du vendredi 26 au dimanche 28 mai ;
- Arbres offerts par le ministère des Forêts, de la Faune et des Parcs dans le cadre du Mois de l'arbre et des forêts.

Cette journée sera également l'occasion pour vous de répondre à un sondage en ligne. Nous y prendrons vos suggestions au sujet des projets que vous souhaitez voir se concrétiser avec les montants de la réserve environnementale.



LUTTE À L'HERBE À POUX : ARRACHEZ-LA AVANT LE 1^{ER} AOÛT

Dans la région de Lanaudière, près de 12,5% de la population adulte est atteinte du rhume des foins. La grande responsable de cette allergie est l'herbe à poux. Son pollen cause le rhume des foins et, dans certains cas, l'asthme bronchique. Véritable fléau, l'herbe à poux affecte plus d'un citoyen ou une citoyenne sur dix, soit plus de 600 000 personnes au Québec. Les victimes du rhume des foins causé par l'herbe à poux se distinguent particulièrement au mois d'août et de septembre par leurs éternuements à répétition, leur nez bouché et leurs yeux larmoyants.

COMMENT RECONNAÎTRE L'HERBE À POUX ?

Au Canada, il existe deux espèces d'herbe à poux : la Grande herbe et la Petite herbe à poux. Il s'agit de la Petite herbe à poux que nous retrouvons majoritairement dans nos régions. La Petite herbe à poux est une plante annuelle qui se reproduit à l'aide de graines. Elle peut atteindre une hauteur de 10 à 90 centimètres, soit 4 à 36 pouces de hauteur. De couleur vert grisâtre, ses feuilles, semblables à des feuilles de carotte, sont fortement dentelées et groupées deux par deux le long de sa tige.

Dès la fin du mois de mai, on voit apparaître les premiers plants d'herbe à poux. À la fin du mois de juillet, les fleurs mâles, sous forme d'épis verdâtres, poussent au sommet des tiges de la plante. Au début du mois d'août, les épis deviennent jaunâtres et libèrent une grande quantité de pollen dans l'air. La période de production de pollen s'échelonne jusqu'au mois de septembre. Par contre, on peut retrouver du pollen dans l'air jusqu'aux premiers gels ou aux premières neiges. Ainsi, il est fortement recommandé de se débarrasser de celle-ci avant le 1^{er} août.



HERBE À POUX OU HERBE À PUCE?

Attention ! Il ne faut surtout pas confondre l'herbe à poux et l'herbe à puce ; ces deux mauvaises herbes ont des effets nocifs très différents sur la santé. On peut, à tout moment et sans danger, toucher l'herbe à poux pour l'arracher. Cette plante ne cause pas de démangeaisons cutanées comme c'est le cas pour l'herbe à la puce.

RAPPEL - DIVERSES RÉGLEMENTATIONS

UTILISATION ET ÉCONOMIE DE L'EAU POTABLE

Dans le but d'assurer une saine gestion de l'eau potable, entre le 1^{er} mai et le 1^{er} octobre de chaque année, l'utilisation de l'eau potable est contrôlée.

En 2023, il est notamment interdit d'arroser son terrain, sauf dans les cas suivants :

- En procédant à l'arrosage manuel d'un jardin, un potager, une boîte à fleurs, une jardinière, une plate-bande, un arbre ou un arbuste (pas du gazon).
- En procédant à l'arrosage mécanique à partir d'un système alimenté par le réseau de distribution d'eau potable de la Ville, entre 20h et 23h, selon les numéros civiques et journées indiqués dans le tableau ci-dessous.
- En procédant à l'arrosage automatique à partir d'un système alimenté par le *réseau de distribution d'eau potable* de la Ville, uniquement entre 3h et 6h selon les numéros civiques et journées précisés dans le tableau ci-dessous.

PÉRIODES D'ARROSAGE AUTORISÉES DU 1^{ER} MAI AU 1^{ER} OCTOBRE

Arrosage mécanique de 20h à 23h

Arrosage automatique de 3h à 6h

Fin de no. civique	D	L	M	M	J	V	S
0	X			X			
1		X			X		
2			X			X	
3				X			X
4	X				X		
5		X				X	
6			X				X
7	X			X			
8		X			X		
9			X			X	

À noter pour les propriétaires de piscines et de spa que le remplissage d'une piscine ou d'un spa avec l'eau provenant du *réseau de distribution d'eau potable* est interdit de 6h00 à 23h00 sauf dans les cas du montage d'une nouvelle piscine, pour maintenir la forme de la structure.

Pour toutes questions, nous vous invitons à communiquer avec le service de l'urbanisme.

RÉGLEMENTATION SUR L'ABATTAGE DES ARBRES

Nous vous invitons à communiquer avec les services de permis et d'inspection afin d'obtenir de plus amples renseignements relatifs à la réglementation applicable ou pour obtenir les modalités d'émission du certificat d'autorisation nécessaire lorsque vous projetez l'abattage d'un arbre sur votre propriété. Nous vous invitons également à procéder au reboisement de votre terrain avant la coupe de votre arbre, et ce afin d'éviter de devoir faire un dépôt au moment de votre demande de permis.

La coupe d'un arbre sans autorisation préalable vous expose à des pénalités substantielles, pensez-y.

VOTRE RÉSIDENCE ET VOS ARBRES

Vous venez d'emménager dans votre nouvelle résidence? Vous avez choisi avec minutie votre terrain, vos matériaux, votre aménagement paysager...mais avez-vous considéré la conservation ou la plantation d'un minimum d'arbres?

La réglementation municipale prévoit que pour toute nouvelle construction résidentielle, un arbre par 12 mètres de terrain, calculé le long de la ligne avant de l'emplacement, doit être conservé ou planté sur le terrain dans les 18 mois qui suivent l'occupation du bâtiment. Pour les résidences existantes, la même disposition existe, mais pour la conservation et la replantation.

Certaines essences d'arbres sont toutefois interdites en deçà de 50 mètres de tout trottoir, chaussée, tuyau souterrain, installation septique, fondation ou toute ligne de propriété. Consultez la réglementation avant de faire votre choix d'essence.

Pour plus d'information à ce sujet, nous vous invitons à communiquer avec le service d'urbanisme.



PROPRETÉ DES TERRAINS ET REMBLAYAGE

Dans le but d'assurer la paix et la salubrité, tout propriétaire a l'obligation de maintenir son terrain, bâtiments et remises en bon état de conservation et de propreté. Afin de réaliser cette tâche, nous invitons tous les propriétaires, et locataires, à s'assurer de ne pas laisser, déposer ou jeter des branches mortes, des débris de démolition, de la ferraille, des détritiques, des déchets, du papier, des bouteilles et autres substances semblables sur son terrain ou sur celui d'autrui. Si vous prévoyez des travaux, sachez qu'il est interdit de laisser sur le terrain des rebuts, matériaux ou substances qui risquent de communiquer le feu aux propriétés adjacentes. Il est également important de noter que tous travaux de déblai et de remblai qui ne sont pas reliés à une construction déjà autorisée doivent faire l'objet de l'émission d'un certificat d'autorisation par les services municipaux.

Nous demandons également à tous nos citoyens de ne pas laisser pousser leur gazon à plus de quinze (15) centimètres, et de procéder à l'entretien nécessaire afin de ne pas laisser pousser des broussailles, des mauvaises herbes ou des roseaux sur leur terrain.

PERMIS DE CONSTRUCTION



La plupart des interventions effectuées sur votre propriété nécessitent au préalable l'émission d'un permis de construction ou d'un certificat d'autorisation de la ville. Il est de la responsabilité des citoyennes et citoyens d'obtenir les permis de construction ou les certificats d'autorisation nécessaires avant d'amorcer un projet.

Toutefois, les réparations ordinaires et l'entretien peuvent être effectués sans permis de construction. Les travaux doivent toutefois être conformes à la réglementation municipale. Informez-vous auprès des services municipaux avant d'investir.

Il est possible de télécharger divers formulaires de demandes de permis sur notre site Internet. Tous nos formulaires ont été simplifiés, afin de les rendre plus accessibles et conviviaux. Vous n'avez qu'à télécharger les documents souhaités au format PDF et à les acheminer dûment complétés en personne, par courriel ou par voie postale à l'hôtel de ville. Cette fonctionnalité vise à accélérer le processus tout en vous simplifiant la vie !

Visitez la page permis, certificats et formulaires de notre site Internet.

PESTICIDES



Il est interdit de procéder à l'épandage ou à l'application de pesticides sur l'ensemble du territoire de la Ville de Notre-Dame-des-Prairies. Il existe cependant certaines exceptions qui sont décrites par règlement. Un propriétaire qui désire procéder à l'utilisation de pesticides doit se procurer un certificat à cette fin auprès de la Ville.

VOUS PLANIFIEZ DES TRAVAUX QUI NÉCESSITERONT DE L'EXCAVATION ?

Évitez les bris de câbles et conduits souterrains

Planifiez-vous de poser une clôture, creuser une piscine, planter un arbre ou excaver autour de votre demeure ? Si c'est le cas, sachez que le sous-sol autour de votre résidence peut dissimuler des réseaux tels qu'un câble électrique, une conduite de gaz, un câble téléphonique ou de câblodistribution qui sont essentiels à votre qualité de vie et à celle de vos voisins et voisines. Assurez-vous de creuser en toute sécurité ! Une simple vérification auprès d'**Info-Excavation** vous confirmera s'il existe ou non de tels réseaux enfouis dans le sol. Le service gratuit et rapide vous permettra de garantir la sécurité de vos proches et de protéger l'environnement tout en assurant la continuité des services.

Pour placer une demande de localisation, vous pouvez téléphoner au 1 800-663-9228. Vous trouverez également toute l'information nécessaire en visitant le www.info-ex.com.



SUIVI DU CUIVRE ET DU PLOMB DANS L'EAU POTABLE PARTICIPATION À LA CAMPAGNE D'ÉCHANTILLONNAGE

Conformément aux dispositions *Règlement sur la qualité de l'eau potable* (RQEP) du Gouvernement du Québec, la Ville doit s'assurer annuellement de l'analyse du plomb et du cuivre sur un échantillonnage minimum de résidences différentes dont la tuyauterie d'eau potable est constituée de soudure à base de plomb.

Il est important de préciser que le plomb, comme le cuivre et l'antimoine qui font l'objet d'une norme du RQEP, n'est généralement pas présent dans les sources d'eau qui servent d'approvisionnement en eau potable des usines de filtration. En effet, ce sont les infrastructures et équipements utilisés pour transporter l'eau jusqu'au consommateur qui peuvent être la principale source de plomb retrouvé dans l'eau. Pour le territoire de la Ville de Notre-Dame-des-Prairies, la source de plomb potentielle se résume uniquement aux soudures effectuées sur la tuyauterie d'eau potable en cuivre à l'intérieur des bâtiments dont le système de distribution d'eau intérieure est constitué de ce type de tuyauterie.

Depuis 2001 la norme pour le plomb au RQPE est établie à 0,01 mg/L (10 µg/L) sur la base d'une recommandation de 1992 de Santé Canada. Ce dernier ministère a récemment révisé sa recommandation de 1992. Ainsi, en 2019, la recommandation canadienne pour le plomb dans l'eau potable est passée de 0,01 mg/L à 0,005 mg/L (10 à 5 µg/L). Sachez à cet effet que les résultats des suivis du plomb effectués sur les divers points d'échantillonnage de la Ville depuis plusieurs années présentent des concentrations largement inférieures aux nouvelles recommandations, les résultats étant généralement inférieurs à 0,001 mg/L (1 µg/L).

Afin d'assurer les suivis requis, la Ville désire constituer de nouveau une banque de résidences afin d'effectuer sa campagne d'échantillonnage pour la prochaine année, et voir même pour les années subséquentes. L'échantillonnage par un laboratoire mandaté par la Ville aura lieu entre le 1^{er} juillet et le 1^{er} octobre 2023, et à la même période pour les années suivantes. Les résidences visées doivent être desservies par le réseau public de distribution d'eau (aqueduc) de la Ville, la tuyauterie d'eau potable de la résidence doit être constituée de tuyaux en cuivre et il doit s'agir de résidences unifamiliales ou de moins de 8 logements.

Les propriétaires souhaitant faire partie de cette banque potentielle de site d'échantillonnage sont invités à communiquer avec la Ville en remplissant le formulaire disponible à l'Hôtel de Ville ou sur le site web de la Ville à l'adresse suivante : <https://cdn.notredamedesprairies.com/wp-content/uploads/2019/06/Formulaire-participation-suivi-plomb.pdf>

Les résidences seront choisies pour la prochaine campagne d'échantillonnage afin de répartir le point d'échantillonnage sur l'ensemble du territoire de la Ville desservi par le réseau public de distribution d'eau potable. Les propriétaires dont l'immeuble est choisi seront informés de la période d'échantillonnage. Les échantillons étant prélevés de jour, il est requis qu'une personne puisse être présente lors du prélèvement de l'échantillon d'eau.

Pour de plus amples informations concernant ce sujet, nous vous invitons à consulter la page web suivante du Gouvernement du Québec; <https://www.quebec.ca/environnement-et-ressources-naturelles/eau-potable/contamination-de-l-eau-reseau-de-distribution/plomb/>

RENFORCEMENT DES RÈGLES APPLICABLES EN MATIÈRE DE SÉCURITÉ DES PISCINES RÉSIDENIELLES

La nouvelle réglementation provinciale, instaurée en juillet 2021, prévoit le retrait des droits acquis sur l'ensemble des piscines résidentielles. Des modifications aux installations de sécurité devront faire l'objet d'un permis avant les travaux. Les travaux de mise à niveau devront être conformes au règlement au plus tard le **1^{er} juillet 2025**.

Il est maintenant temps de commencer à prévoir vos travaux si vous devez vous conformer au nouveau règlement, puisqu'il vous reste un an pour le faire si vous faites partie des gens qui bénéficiaient d'un droit acquis.

QUESTIONS / RÉPONSES

Voici une liste de questions et réponses concernant les principaux aspects impactés par la perte des droits acquis instaurés dans le nouveau règlement provincial.

- Q :** Est-ce que le retrait des droits acquis a un impact sur mes installations de piscine ?
- R :** Le présent aide-mémoire contient spécifiquement les aspects qui doivent être mis à niveau en vertu de la réglementation provinciale. Si vos installations de piscine ne respectent pas l'un des volets de l'aide-mémoire, un permis sera sûrement requis pour procéder à la mise à niveau.
- Q :** Dois-je obtenir un permis de la municipalité pour faire mes travaux ?
- R :** Un permis est requis pour :
- construire, installer ou remplacer une piscine ;
 - installer un plongeoir ;
 - ériger/modifier une construction qui donne accès à la piscine (enceinte, plateforme, terrasse).
- Q :** L'accès à ma piscine est-il conforme ?
- R :** L'accès à une piscine hors terre est conforme s'il s'effectue au moyen d'une échelle munie d'une portière de sécurité qui s'ouvre et se ferme automatiquement ou d'une terrasse dont la partie ouvrant sur la piscine est protégée par une enceinte conforme. Dans le cas d'une piscine creusée, la piscine doit être entièrement ceinturée par une clôture, et l'accès s'effectue donc par la porte.

Q : La clôture autour de ma terrasse ou de ma piscine creusée est-elle conforme ?

R : Une clôture/garde-corps servant à empêcher l'accès à une piscine doit avoir une hauteur minimale de 1,2 mètre et empêcher le passage d'un objet sphérique de 10 centimètres de diamètre (entre les barreaux et entre le bas de la clôture et le sol). La clôture doit être conçue de manière à être dépourvue d'éléments de fixation, de saillies ou de parties ajourées pouvant faciliter l'escalade. La porte aménagée dans la clôture doit avoir les mêmes caractéristiques que la clôture, donc être dotée d'un mécanisme lui permettant de se fermer et verrouiller automatiquement.

Q : Est-ce que les accessoires de ma piscine sont réglementaires ?

R : Les installations accessoires doivent être situées à au moins 1 mètre de la clôture, ou encore des parois de la piscine. Le tout sauf lorsqu'ils sont installés en dessous d'une structure de plus de 1,2 mètre dont la conception empêche l'escalade.

Q : Est-ce que le règlement municipal peut m'obliger à apporter des modifications supplémentaires à mes installations ?

R : Seuls les éléments ciblés par la réglementation provinciale doivent faire l'objet d'une modification d'ici le 1^{er} juillet 2025. Toutefois, un citoyen qui effectuerait des travaux de mise à niveau à ses installations devra également s'assurer de respecter le règlement municipal, qui peut différer du règlement provincial.

La version complète du règlement provincial est disponible à l'adresse suivante :

Règlement sur la sécurité des piscines résidentielles (gouv.qc.ca). Vous pouvez aussi consulter le site Web de la Ville au www.notredamedesprairies.com, sous la rubrique Règlements municipaux, pour connaître les normes d'implantation des piscines, bassins d'eau et bains à remous. Vous y trouverez des liens vers les outils d'autoévaluation du ministère des Affaires municipales afin de valider si vos installations sont bien conformes.



**POUR TOUTES
QUESTIONS N'HÉSITEZ
PAS À DEMANDER
LE SERVICE DE
L'URBANISME AU
450 759-7741**

« À NDP, ON N'EST PAS PRESSÉS ! RALENTISSEZ ! »



Chaque printemps, avec le dégagement de la chaussée et l'arrivée du beau temps, les automobilistes ont tendance à accélérer davantage et à dépasser les limites de vitesse. C'est pourquoi la campagne de sensibilisation : « À NDP, on n'est pas pressés ! Ralentissez ! » souhaite vous rappeler qu'aucune raison n'est valable pour se donner le droit de rouler au-delà des limites de vitesse et d'ainsi mettre à risque la sécurité des citoyennes et citoyens.

Rappelons que l'objectif de cette campagne est de sensibiliser et de conscientiser les utilisateurs de la route à leur conduite et les encourager à ralentir, particulièrement dans les quartiers résidentiels, près des parcs et dans les zones scolaires où les camps de jour ont lieu l'été. Merci en avance pour votre vigilance !

NOUVEAU Interdiction de stationnement sur un côté de l'avenue des Champs-Élysées

En raison du fort achalandage sur l'avenue des Champs-Élysées relié aux nombreux événements et activités qui ont lieu, été comme hiver, au parc des Champs-Élysées, il est désormais interdit de se stationner sur l'un des côtés de l'avenue. Vous remarquerez l'ajout de panneaux d'interdiction de stationnement. Sachez qu'il s'agit d'une recommandation reçue de nos services d'urgence et de sécurité incendie afin d'assurer une accessibilité en tout temps.

À l'arrivée de la saison des planches à pagaie et des kayaks sur la rivière, nous en profitons pour vous inviter à respecter les terrains privés des citoyens demeurant à proximité du parc des Champs-Élysées. Nous vous remercions de bien vouloir préparer vos équipements sur le terrain du parc. Merci de votre compréhension ainsi que de votre précieuse collaboration.



MOT DU SERVICE DE POLICE

USAGERS VULNÉRABLES : SOYEZ VIGILANT!

Les policiers de la Sûreté du Québec MRC Joliette désirent sensibiliser la population à la vulnérabilité de ces usagers et les convaincre de faire preuve de vigilance et de courtoisie.

Il est important de préciser que tous les usagers sont responsables de leur sécurité et celle des autres et que chaque utilisateur du réseau routier possède une responsabilité qui est partagée. Les automobilistes et les usagers vulnérables doivent donc adopter des comportements responsables permettant ainsi de rendre les routes du Québec plus sécuritaires.

Les automobilistes doivent respecter les piétons, les cyclistes ainsi que les motocyclistes qui sont particulièrement vulnérables sur les routes. L'objectif est d'amener les usagers à adopter des comportements responsables.

POUR LES AUTOMOBILISTES :

- Respecter les limites de vitesse
- Immobiliser le véhicule avant la ligne d'arrêt
- Céder le passage aux piétons
- Bien vérifier l'angle mort avant d'effectuer une manœuvre
- Allumer ses phares pour être visible en tout temps

POUR LES PIÉTONS :

- Toujours circuler sur les trottoirs ;
- S'il n'y a pas de trottoir, circuler sur l'accotement ou le bord de la chaussée, dans le sens contraire à la circulation
- Utiliser les endroits prévus pour traverser une route
- Établir un contact visuel avec les automobilistes avant de traverser

POUR LES CYCLISTES :

- Respecter la signalisation et les priorités de passage;
- Être prévisible, signaler ses intentions;
- La sécurité à vélo commence par le respect du Code de la sécurité routière et par l'adoption de comportements préventifs;
- Porter un casque;
- Les cyclistes doivent accorder la priorité de passage à tout véhicule circulant sur la voie dans laquelle ils veulent s'engager.

Rappelons que les piétons figurent parmi les usagers de la route les plus vulnérables. Ces conseils sont faciles à mettre en place et ces petits gestes simples peuvent sauver des vies !

Geneviève Jetté

Coordonnatrice locale en police communautaire
MRC Joliette | Sûreté du Québec
Bureau : 450 759-2648 #2258

stereo+ Joliette 50 Gauthier N., Notre-Dame-des-Prairies
 Inspirer chaque moment 450 755-1696
 Franchise opérée par Villeneuve Audio Vidéo joliette@stereoplus.com
 f /stereoplusjoliette

spec 360
 plomberie
 450.756.8647
 Résidentiel | Commercial | Industriel
 www.plomberiespec360.com f
 215 Rue Joseph M. Parent, Notre-Dame-des-Prairies, QC J6E 0S1

ferme REGIS
 Fruits & légumes
 Fruits et légumes
 CHARCUTERIES ET FROMAGES
 BIÈRES DE MICRO-BRASSERIE
 PRODUITS DU TERROIR
 MINI-FERME GRATUITE
 Toujours saisonnier pour la fraîcheur!
 f FERMEREGIS.COM

BOUDRIAS
 ÉVALUATION
 EXPERTS EN ÉVALUATION IMMOBILIÈRE
 ÉVALUATEURS AGRÉÉS
 450 394-3533 f
 SOUMISSION EN LIGNE > BOUDRIASEVALUATION.COM
 13, RUE BABY, JOLIETTE (QUÉBEC) J6E 2V4 | INFO@BOUDRIASEVALUATION.COM

mastervox
 électronique
 Plus de 40 000 items en inventaire sur 2 étages!!
15% DE RABAIS
 SUR PRÉSENTATION DE CE COUPON*
 68, boul. Antonio-Barrette, Notre-Dame-des-Prairies (QC) J6E 1E4
 450 752-0002
 Tout pour l'électronique
 *Cette offre ne peut être jumelée à aucune autre offre. Valide jusqu'au 01-09-23.

D^{re} ANNIE LEFRANÇOIS
 450.759.9292
 201-315, boul. Antonio-Barrette
 Notre-Dame-des-Prairies
 www.cdentairelefrancois.com
 CLINIQUE DENTAIRE

**R
O
S
E**
 UNE EXPÉRIENCE AGRÉABLE
 IMPORTATIONS EXCLUSIVES



SERVICE DES INCENDIES

LA TROUSSE D'URGENCE 72 HEURES, OU COMMENT PRÉVOIR L'IMPRÉVISIBLE

Sans provisions ni équipements après une catastrophe naturelle, vous risquez le pire avant que les premiers répondants ne soient dépêchés sur place. Évitez ce scénario avec une trousse d'urgence 72 heures.

Dans l'hypothèse d'un sinistre, votre famille doit pouvoir s'autosuffire les trois premiers jours. C'est ici que la trousse d'urgence 72 h joue pleinement son rôle. Le service des Incendies vous encourage fortement à vous en équiper.

TROUSSE D'URGENCE 72 H - ÉVACUATION

Si vous devez quitter les lieux, ayez en tout temps les articles de cette liste :

- Appareils électroniques et accessoires servant à leur branchement;
- Argent;
- Articles pour l'hygiène;
- Chargeurs portables d'urgence pour appareil mobile;
- Clés de voiture et de maison;
- Couvertures;
- Lait, biberons et couches pour bébés;
- Médicaments;
- Pièces d'identité;
- Vêtements de rechange;

TROUSSE D'URGENCE DE 72 H - DOMICILE

Si vous devez demeurer sur place, ayez en tout temps les articles de cette liste :

- Briquet ou allumettes;
- Chandelles;
- Chargeurs portables d'urgence pour appareil mobile*;
- Eau potable (six litres par personne);
- Lampe de poche avec piles de rechange;
- Nourriture non périssable;
- Ouvre-boîte manuel;
- Radio à piles avec piles de rechange;
- Trousse de premiers soins.

Les personnes qui vivent avec des besoins particuliers ou un handicap doivent personnaliser le contenu de leur trousse selon les conseils du *Guide de préparation aux urgences à l'intention des personnes ayant une incapacité ou des besoins particuliers* de Sécurité publique Canada (SP). Vous pouvez commander une trousse d'urgence en ligne auprès de la Croix-Rouge canadienne et de l'Armée du Salut. Pour davantage de renseignements, visitez le www.preparez-vous.gc.ca.



UN REGISTRE QUI SAUVE DES VIES

L'Association des personnes handicapées physiques et sensorielles secteur Joliette (APHPSSJ) offre un service d'intervention en mesures d'urgence gratuit et confidentiel. Il s'agit d'un registre des personnes ayant une limitation ou un problème de santé grave :

- Déficience physique ou sensorielle;
- Déficience intellectuelle ou problèmes de santé mentale;
- Limitations nécessitant des mesures d'urgence adaptées en cas de sinistre.

Cette base de données dessert la MRC de Joliette. Elle fournit des renseignements à l'usage exclusif des premiers répondants. Les intervenants peuvent agir plus rapidement auprès des personnes vulnérables s'ils connaissent précisément leur condition. Chaque minute est cruciale en situation d'urgence. **Inscription au 1 888 756-3322 ou au www.aphpsj.com.**

ATTENTION AVEC LES CHAUFFAGES D'APPOINT!

L'utilisation d'équipements de chauffage d'appoint non entretenus depuis longue date ou défectueux est particulièrement dangereuse. Une mauvaise manipulation peut causer un drame, en cas d'obstruction par un nid d'oiseau par exemple. Le risque est encore plus présent s'il y a force majeure.

NE JOUEZ PAS AVEC LE FEU!

Votre habitation fait l'objet de rénovations? Travaux ou non, maintenez toujours l'avertisseur de fumée en place. Il ne devrait jamais être retiré et désactivé, sous toutes circonstances – même lors de travaux au plafond. Décrocher l'avertisseur peut être lourd de conséquences. Une réalité encore plus vraie lors de travaux de rénovation!

***À l'ère du numérique, un téléphone intelligent peut représenter un important dispositif de communication en situation de crise. C'est pourquoi il faut être en mesure de prolonger sa durée de vie avec un chargeur portable.**

FLASH info



CONCOURS NDP EN FLEURS 2023 30 ANS DE FLEURS !

CETTE ANNÉE MARQUE LE 30^E ANNIVERSAIRE DU CONCOURS *NOTRE-DAME-DES-PRAIRIES EN FLEURS* !

Déjà 30 ans que la Ville encourage ses citoyennes et citoyens à embellir l'extérieur de leur résidence et ainsi améliorer la qualité de vie de leur quartier. 30 ans de plates-bandes colorées, de pelouse verdoyante et de citoyennes et citoyens passionnés et dévoués à entretenir leur façade pour le bonheur de nos yeux !

C'est aussi 30 années de prix et de reconnaissance pour ce travail horticole saisonnier. Félicitations à tous nos gagnantes et gagnants des années passées et merci à tous celles et ceux qui mettent mains à la terre et genoux au sol pour agrémenter le décor de notre Ville durant la saison estivale.

Pour souligner cet anniversaire, la Ville a décidé de revisiter la formule de son concours. Les principaux changements touchent les catégories de prix. Comme par les années passées, un 1^{er} prix sera décerné par quartier et parmi les commerces, en plus d'un prix Coup de cœur tous quartiers confondus. Les autres prix habituels, quant à eux, seront remplacés par cinq prix thématiques « Mention du jury » qui changeront d'une année à l'autre, toutes propriétés confondues.



LES PRIX :

- Prix Coup de cœur toutes catégories confondues ;
- 1^{er} prix par quartier (Bocage, Chaloupe, Notre-Dame, Riverain, Sainte-Julie et Vivaldi) ;
- 1^{er} prix parmi les commerces du territoire ;
- 5 prix thématiques « mention du jury » toutes catégories confondues.



2020



2022



LES PRIX THÉMATIQUES 2023 SONT :

1. **Soleil ! Soleil !** - meilleure utilisation de la couleur jaune dans son aménagement paysager ;
2. **Prix de la relève** - reconnaissance du travail accompli par un horticulteur amateur;
3. **Garde-manger citoyen** - meilleure intégration de végétaux comestibles dans son aménagement paysager ;
4. **Des fleurs en l'air !** - meilleure utilisation de jardinières ;
5. **Des géants chez nous !** - arbre possédant la plus grande circonférence en façade*;

*Inscription nécessaire pour ce prix à info@notredamedesprairies.com en inscrivant «NDP en fleurs» et votre adresse dans l'objet du courriel et en joignant une photo de l'arbre et sa circonférence.

Nous vous rappelons que seulement les façades sont évaluées. Les critères retenus pour l'évaluation des aménagements sont les suivants :

- ✓ **Qualité de l'entretien** (propreté, absence de mauvaises herbes, santé des végétaux, etc.) ;
- ✓ **Originalité** (nouveautés, imagination, intégration de matériaux inertes tels que fontaine, banc, rocaille, etc.) ;
- ✓ **Coup d'œil général** (première impression, harmonisation des couleurs, qualité des agencements proposés, etc.) ;
- ✓ **Diversité des strates végétales** (Présence d'arbre, d'arbustes, de fleurs et d'herbacés) ;
- ✓ **Initiatives écologiques** (gestion des eaux pluviales, végétaux résistant à la sécheresse, pelouse écoresponsable) ;
- ✓ **Points bonis du jury.**

Notez que les 1^{ers} prix par quartier et dans la catégorie commerces, en plus du prix Coup de cœur, ne peuvent être attribués qu'une seule fois par période de trois ans. Aucune inscription n'est nécessaire (mis à part pour le prix *Des géants chez nous!*) puisque toutes les rues seront visitées.

BIBLIOTHÈQUE MUNICIPALE
de Notre-Dame-des-Prairies

6-12 ANS

20 JUIN AU 18 AOÛT 2023

INFO : 450 758-3670 ou
biblio@notredamedesprairies.com



CONCOURS DÉFIS **ACTIVITÉS LECTURES** **LA LECTURE: UN PASSEPORT SUR LE MONDE**

VISITE:
aventuriersdulivre.qc.ca
youtube.com/@clubdesaventuriersdulivre9737



HORAIRE D'ÉTÉ

Veillez noter que la bibliothèque appliquera l'horaire d'été à compter du samedi 24 juin, et ce, jusqu'au lundi 4 septembre inclusivement. **La bibliothèque sera alors ouverte du mardi au vendredi de 9h à 19h.** Que ce soit à l'ombre ou sous le soleil, tout le personnel de la bibliothèque vous souhaite d'agréables moments de lecture durant la belle saison!

SACS ANNIVERSAIRE

C'est bientôt ta fête? Tu auras 6, 7, 8, 9, 10, 11 ou 12 ans? Emprunte des documents à la bibliothèque dans les 3 jours qui précèdent ou suivent ton anniversaire et reçois un sac festif pour les transporter! Jusqu'à épuisement des stocks.



UN GOÛT DE FORÊT PAR LAURENCE BURTON MERCREDI 24 MAI À 19H

En 75 minutes, bénéficiez d'une initiation à toute la richesse des forêts d'ici! Vous apprendrez comment se préparer à cueillir, comment apprêter et conserver vos récoltes, comment consommer les produits de façon sécuritaire et responsable.

Laurence Burton est une véritable passionnée des plantes sauvages comestibles et médicinales du Québec et d'ailleurs. Elle est l'auteur du livre *Un goût de forêt : identifier, récolter et régénérer les plantes comestibles du Québec*, paru aux Éditions de l'Homme en 2022. Alors qu'elle était avocate en droit autochtone, elle a voyagé dans diverses communautés au Nord-du-Québec, où elle a découvert toute la beauté de la forêt boréale. C'est un rendez-vous à ne pas manquer, pour voir la forêt... autrement!



HEURE DU CONTE DANS LE BOISÉ AUTOUR DU MONDE

Tout au long de l'été, les familles sont invitées à écouter des histoires fabuleuses où voyages, rencontres, découvertes et amitiés les attendent! C'est un rendez-vous à 19h, dans le Boisé en face de la bibliothèque! Animation : Annie Gagnon

28 JUIN : Destination voyage!

À dos de livres, pars à l'aventure vers des pays remplis de surprises!



12 JUILLET : Beau bonjour de chez nous!

Écrire à une amie ou un ami, attendre impatiemment de ses nouvelles... Histoire d'une autre époque ou amitié à réinventer à la pointe du crayon?



9 AOÛT : À la rencontre de l'autre

Des départs et des arrivées... Lorsqu'une nouvelle personne entre dans ta vie, c'est tout un monde qui s'ouvre à toi... Sauras-tu en profiter?



23 AOÛT : Dernier appel pour l'embarquement

Avions, bateaux, trains, voitures, motos, vélos... souliers! Tous les moyens sont bons pour te transporter d'un endroit à l'autre... ou d'une histoire à l'autre!



DÉVELOPPEMENT CULTUREL ET COMMUNICATIONS

PROGRAMMATION D'ÉTÉ À VENIR!



Nos événements estivaux reprennent leur formule comme avant la pandémie alors que nous retrouverons nos trois *Rendez-vous Famille* au Boisé du Carrefour culturel en juillet et nos trois *Jeudis Musik'eau* au parc des Champs-Élysées en août. Sans oublier les quatre heures du conte présentées par la Bibliothèque de Notre-Dame-des-Prairies entre la fin juin et la fin août, que vous avez pu découvrir à la page précédente.

Le 7 juin prochain, nous dévoilerons notre programmation d'été À *Ciel Ouvert*, conjointement avec les villes de Joliette et Saint-Charles-Borromée. À *Ciel Ouvert*, c'est l'union de trois villes voisines qui s'allient pour proposer une programmation estivale sans frontière à leurs citoyennes et citoyens. Plus de 35 spectacles n'attendent que vous! Une offre culturelle accessible, gratuite, et entièrement en plein air.



Vous retrouverez le calendrier des événements À *Ciel Ouvert* dans l'édition du 7 juin prochain du journal L'Action. Ce cahier spécial sera également disponible à l'hôtel de ville, ainsi qu'en version numérique sur notre site Web.

Nous avons très hâte de vous faire découvrir les beaux événements que nous avons prévus pour vous! Au plaisir de vous y voir nombreux!

FÊTE NATIONALE LE 23 JUIN



Cette année est la bonne! Nous déménageons officiellement notre Fête nationale le 23 juin prochain au parc des Champs-Élysées. Venez vivre l'expérience de cette nouvelle version avec nous! Au menu : animation et jeux gonflables pour les enfants, performances musicales ainsi que des feux d'artifice majestueux!

RÉSUMÉ DE LA PROGRAMMATION 2023

LA SERRE
ARTS VIVANTS
OFFTA | DANSE

LA SERRE
ARTS VIVANTS **offta**

JEUDI 18 MAI - 19H30

(DÉ)COUDRE
LE TEMPS |
THÉÂTRE POUR ADOLESCENTS

JEUDI 25 MAI - 19H30

OSCILLUM | MUSIQUE ET DANSE

JEUDI 1^{ER} JUIN - 19H30

LES ESCALES EN CHANSONS
DE PETITE-VALLÉE | MUSIQUE



JEUDI 8 JUIN - 19H30



EXPOSITIONS

Toutes nos expositions sont présentées au Centre des arts et des loisirs Alain Larue, situé au 225, boulevard Antonio-Barrette à Notre-Dame-des-Prairies. La salle est ouverte du mercredi au samedi de 13h à 17h. Toutes les expositions sont gratuites ou à contribution volontaire.

VOICI LES EXPOSITIONS PRÉSENTÉES DURANT L'ÉTÉ 2023 :

LE MUSÉE DES INCOMPLETS

Par André Lemire

DU 3 MAI AU 10 JUIN 2023

Vernissage | le jeudi 4 mai dès 17h30

L'occasion idéale de rencontrer l'artiste!

À quoi pourrait ressembler une attraction qui mettrait le même sentiment de merveilleux, la même fascination produite par la « magie » de la technique, au service d'une vision plus imparfaite et chaotique du monde?

C'est là ce que tente d'explorer *Le musée des incomplets*, qui se veut une exposition itinérante, sur le modèle des expositions de curiosités de P.T. Barnum, mettant en scène une galerie de portraits mécanisés fragiles, incomplets et partiellement dysfonctionnels, une série d'automates de papier et de carton, montés sur des meubles et présentoirs grinçants, mais animés, activés à distance par le visiteur ou s'activant selon leur propre rythme. C'est une réflexion sur ce que nous ne terminons pas, sur le temps qui s'arrête parfois au mauvais moment, sur la marche imparfaite de toute chose.



NOS CORPS TERRITOIRES

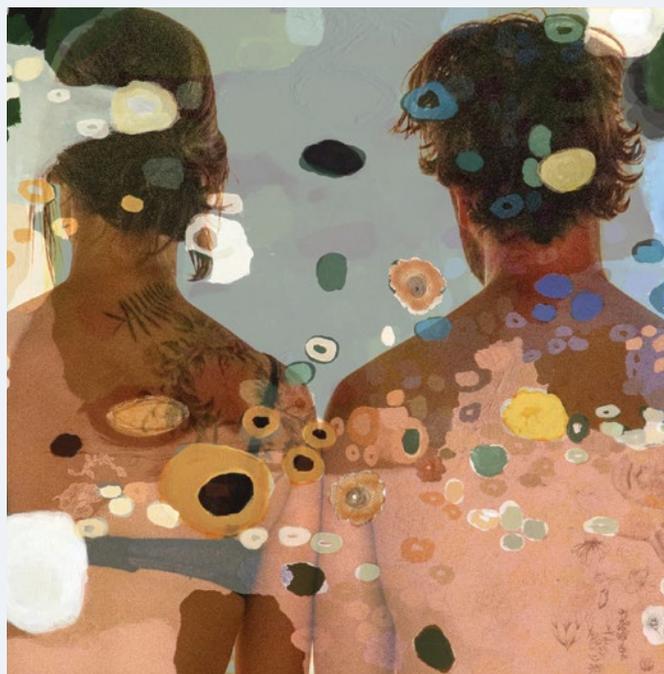
Par Marie-Hélène Bellavance

DU 5 JUILLET AU 11 AOÛT 2023

Vernissage | le jeudi 6 juillet dès 17h30

L'occasion idéale de rencontrer l'artiste!

Nos corps territoires est le premier volet du plus grand projet *Cartographie : les eaux intimes*, dans lequel l'artiste visuelle Marie-Hélène Bellavance et la compagnie Corpuscule Danse, développent un univers sensible entre art visuel et danse. L'exposition aborde les thèmes de l'intime, de la résilience, de la transformation et du collectif. Par différentes interventions performatives, qui s'échelonnent tout au long des semaines d'exposition, les artistes performeurs laisseront des traces de leur passage au travers des installations. Cet espace en évolution devient un écosystème intrigant, où le spectateur est aussi invité à participer à des tâches quotidiennes et répétitives qui transformeront l'environnement déployé par les artistes.



EXPOSITION CITOYENNE - APPEL DE CANDIDATURES



EXPOSITION DU 23 AOÛT AU 2 SEPTEMBRE 2023

Dépôt des candidatures :

au plus tard le lundi 5 juin à 12h00.

Artistes en arts visuels de Notre-Dame-des-Prairies, nous vous proposons d'exposer vos œuvres à la salle du Centre des arts et des loisirs Alain-Larue le temps d'une activité citoyenne.

Conditions d'admissibilités :

- Être résident/résidente de Notre-Dame-des-Prairies
- Proposer l'exposition de 1 à 5 de vos œuvres. (envoyer une photo des œuvres à exposer)
- Proposer des œuvres en arts visuels (peinture, numérique, sculpture, photographie, etc.)
- Explication de votre inspiration et descriptions de vos œuvres sur un document bien identifié.
- Être disponible pour venir porter vos œuvres le 18 août en avant-midi ou le 21 août toute la journée. Être également disponible pour récupérer vos œuvres lors de l'activité de clôture de l'exposition citoyenne du 3 septembre, ou dans la semaine qui suit.

Pour déposer votre candidature, rendez-vous sur le site internet www.notredamedesprairies.com section culture / salle d'exposition afin d'y trouver le formulaire à remplir.

Pour plus d'information, vous pouvez nous contacter au 450 759-7741 poste 235.

INVITATION À LA POPULATION PRAIRIQUOISE : photos d'archives recherchées !



La Ville de Notre-Dame-des-Prairies souhaite mettre en valeur son patrimoine par une banque de photos anciennes.

L'objectif est de créer un fonds d'archives de photos relatant les différentes étapes du développement de la paroisse, de la municipalité et enfin, de la Ville de Notre-Dame-des-Prairies.

Pour ce faire, la population est invitée à contacter l'agent de développement culturel pour prendre rendez-vous au 450 759-7741, poste 235 ou par courriel au agent.culture@notredamedesprairies.com.

LA PISCINE MUNICIPALE ET LES JEUX D'EAU

La piscine ouvrira le 24 juin et ce, jusqu'à la mi-août (selon la température).

Heures d'ouverture : Tous les jours de 10h30 à midi | de 13h à 17h | de 18h à 19h30

TARIFS QUOTIDIENS

Enfants de 12 ans et moins	GRATUIT
Personnes de 13 ans et + avec la carte citoyen & citoyenne	GRATUIT
Personne de 13 ans et + sans la carte citoyen & citoyenne	2 \$

Les périodes de grand achalandage sont les lundis, mercredis et vendredis de 11h à 12h et de 13h à 15h.

Des cours de natation et d'aquaforme sont offerts à la piscine. Des couloirs de nage sont aussi accessibles à certaines périodes précises. Vous trouverez tous les détails dans la section programmation.

Les jeux d'eau du parc Colette-Robillard sur la rue Pierre et du parc de la rue Nicole-Mainville seront aussi disponibles pour le plus grand plaisir de vos enfants.

JEUX D'EAU

PARC
NICOLE-
MAINVILLE



PARC
COLETTE-
ROBILLARD



TERRAIN DE BASEBALL

La Ville de Notre-Dame-des-Prairies met à la disposition des citoyennes et citoyen un terrain de baseball au parc Alain-Larue. Le terrain est éclairé et un bâtiment sanitaire y est également installé. Selon les disponibilités, le terrain peut être loué.

Les coûts de location comprennent l'installation des buts, le lignage à chaque joute et l'éclairage:

- **Tournoi en semaine :** 79,80\$/jour
Avec carte citoyenne : 71,80\$/jour
- **Tournoi fin de semaine :** 159,60\$/jour
Avec carte citoyenne : 143,65\$/jour
- **À la partie :** 22,35\$
Avec carte citoyenne : 20,10\$
- **Ligue de balle avec participation extérieure**
(environ 16 parties dans l'été) : 159,60 \$ par équipe

Pour de plus amples renseignements ou pour la location d'un terrain, contactez le Service des loisirs et des saines habitudes de vie au 450 759-7741 poste 232.

AUTRES TERRAINS SPORTIFS

Plusieurs installations sportives sont mises à disposition de la population telles que :

- 3 terrains de tennis
(parc Amable-Chalut et parc de la rue Deshaies)
- 1 terrain de soccer (parc Paul-Émile Robillard)
- 1 terrain de basketball (parc Colette-Robillard)
- 1 terrain de volleyball (parc Colette-Robillard)
- Terrains de pétanque
(parc Raymond-Villeneuve, parc des Champs-Élysées, parc Colette-Robillard et Bâtiment des organismes)
- Tables de ping-pong extérieures
(parc Raymond-Villeneuve)
- Modules d'entraînement
(parc des Champs-Élysées)

LE SENTIER CHAMPÊTRE, UN BIJOU PRAIRIQUOIS !

Le Sentier champêtre est un sentier de plein air situé au nord du rang Sainte-Julie. Vous pouvez l'emprunter soit par le rang Sainte-Julie (face à la rue Jean-Duceppe) ou par la rue Deshaies. Il ne s'agit donc pas d'une boucle, mais bien d'un sentier reliant sortie et entrée distincte. D'une distance de 3,8 km, il est possible d'y pratiquer la marche, la course et le vélo en été. Vous remarquerez que des travaux sylvicoles y ont été effectués ce printemps. Ces travaux sont nécessaires aux 20 ans environ afin d'assurer le bon développement de l'environnement forestier, la préservation de la faune, mais aussi la sécurité des usagers du sentier.

PLUSIEURS ACTIVITÉS Y SONT PROPOSÉES POUR TOUTE LA FAMILLE :

- **Parcours des secrets** : Rendez-vous sur le site web de la Ville et visionnez la vidéo d'introduction au Parcours des secrets. Rendez-vous ensuite dans le Sentier champêtre et arrêtez-vous aux 4 différentes sculptures aux formes étranges. Avec votre téléphone intelligent, écoutez les vidéos pour chacune d'entre elles et tentez de deviner d'où proviennent ces structures de fer mystérieuses !
- **Sentier d'interprétation en ornithologie** : Grâce à un partenariat avec la Société d'ornithologie de Lanaudière, le sentier d'interprétation vous permet d'en apprendre davantage sur les espèces d'oiseaux présentes dans le sentier champêtre. Informez-vous, mais surtout demeurez à l'affût des oiseaux que vous pourriez croiser et entendre !

CONSIGNES D'UTILISATION DU SENTIER CHAMPÊTRE

- En tout temps, demeurez dans le sentier aménagé.
- Les chiens doivent être en laisse et leurs excréments doivent être ramassés.
- Il est interdit de :
 - Circuler en véhicule motorisé ;
 - Circuler à cheval ;
 - Fumer ou de vapoter ;
 - Nourrir les animaux sauvages.
- Demeurez attentifs aux cyclistes et aux piétons.

Bonne randonnée !



PRÊT DE MATÉRIEL DE PLEIN AIR GRATUIT !

Saviez-vous que la ville prêtait du matériel de plein air ? Le prêt d'équipement est gratuit, mais réservé aux personnes résidant à Notre-Dame-des-Prairies. Voici le matériel disponible en période estivale :

- Bâtons de marche ;
- Raquettes et balles de ping-pong ;
- Raquettes de tennis.
- Sac à dos porte-bébé ;
- Raquettes de pickleball ;



RÉGLEMENTATION RELATIVE À L'UTILISATION DE LA DESCENTE DE BATEAU AU PARC DES CHAMPS-ÉLYSÉES

Depuis l'été 2012, la Ville de Notre-Dame-des-Prairies a mis sur pied une réglementation dans le but de contrôler l'accès à la descente de bateau au parc des Champs-Élysées.

Il est alors important de noter que :

- il est interdit pour les usagers de la descente de bateau d'utiliser la rampe de mise à l'eau municipale pour les embarcations motorisées, si le moteur excède 5.5 chevaux vapeur;
- aucune embarcation de type motomarine n'est autorisée à utiliser la rampe de mise à l'eau;
- les propriétaires de petites embarcations non motorisées telles que canot, kayak ou autres embarcations similaires, lesquelles ne nécessitent pas l'ouverture de la barrière, n'ont pas l'obligation d'obtenir de permis d'accès pour utiliser la rampe de mise à l'eau;
- le permis d'accès est valide seulement pour les résidents et résidentes ou contribuables de Notre-Dame-des-Prairies.

PERMIS D'ACCÈS

Toute personne résidant à Notre-Dame-des-Prairies qui veut accéder à la rivière L'Assomption pour y mettre à l'eau un bateau en utilisant la rampe de mise à l'eau au parc des Champs-Élysées doit obtenir préalablement un permis d'accès de la Ville.

Le permis s'adresse à tous les résidents et résidentes de la Ville et il permet d'utiliser la rampe de mise à l'eau un nombre indéterminé de fois dans l'année de son émission.

CONDITIONS D'OBTENTION D'UN PERMIS D'ACCÈS

Le permis d'accès peut être obtenu seulement à la réception du Service de la culture et des loisirs (225, Antonio-Barrette). Le permis d'accès ne peut être obtenu que durant les heures d'ouverture habituelles du service.

Toute personne qui désire obtenir un permis d'accès doit soumettre les documents suivants:

- Une preuve de résidence en soumettant des documents attestant de ce statut, tel que les comptes de taxes, un bail d'habitation ou un permis de conduire attestant de son adresse;
- Fournir une photo du bateau pour lequel le permis est demandé.

Aucune tarification n'est exigée en vertu de la présente réglementation. Toutefois, un dépôt de 50 \$ est exigé afin de garantir le retour de la clef d'accès à la barrière. Le dépôt doit être payé en argent comptant ou par chèque à l'ordre de la Ville de Notre-Dame-des-Prairies.



PÉRIODE D'OUVERTURE DE LA RAMPE DE MISE À L'EAU

La rampe de mise à l'eau du parc des Champs-Élysées est ouverte au public tous les jours et les heures d'ouverture sont les suivantes:

1. Pour la période d'avril à septembre, de 7 h à 21 h
2. Pour le mois d'octobre, de 7 h à 17 h.

LOCATION DE KAYAKS ET PLANCHES À PAGAIE

La location de kayaks et de planches à pagaie est de retour cette année encore. Installé au parc des Champs-Élysées, c'est NäturSUP qui assurera le service pour une deuxième année consécutive.

Horaire :

- **Mi-juin au début juillet**
samedi et dimanche de 10h à 17h
- **Début juillet à la fin août**
Tous les jours de la semaine de 10h à 17h
- **Septembre**
samedi et dimanche de 10h à 17h

Tarification (taxes incluses):

Durée	Prairiquois et Prairiquoises avec carte citoyenne*	Personnes de l'extérieur
1h	11,25\$	20\$
2h	18,75\$	35\$
3h	26,25\$	45\$
4h	30\$	50\$

* Ce tarif préférentiel inclut une subvention de 25% offerte par la Ville de Notre-Dame-des-Prairies qui est valide sur présentation de la carte citoyenne.

AUTRES PRIVILÈGES POUR LES PRAIRIQUOISES ET PRAIRIQUOIS

- Accès à une carte privilège gratuite donnant accès à 1h de location gratuite après 5h de locations;
- Selon la disponibilité, 2 pour 1 sur la location en matinée et en soirée de 17h à 19h les jeudis;
- Location gratuite aux enfants étant en mesure d'être seul sur une planche et accompagné d'un parent (premier arrivé, premier servis).

Vous pouvez retrouver ces informations au www.notredamedesprairies.com ou encore en téléphonant au Service de la culture et des loisirs au 450 759-7741 poste 232.

NOUVEAUTÉ! Si vous possédez votre propre planche à pagaie, sachez qu'une station de gonflage sera installée au chalet du parc des Champs-Élysées dans une zone de débarcadère.

Nous vous rappelons qu'il est aussi possible de mettre vos kayaks ou planches à pagaie à l'eau via la descente accessible dans le quartier Riverain, sur la rue Gauthier Nord.

LOCATION DE PLANCHE À PAGAIE ADAPTÉE

Vous avez envie de vivre une belle expérience, de vous connecter avec la nature et de voguer sur l'eau? Pour une troisième année, En Corps est de retour avec la planche à pagaie adaptée, en collaboration avec l'ARLPHL.



- Location 1h
- Activité en présence d'un instructeur certifié d'En Corps
- La carte accompagnement loisir est acceptée donnant droit à une location gratuite pour l'accompagnateur
- Tarification : 11,25\$ pour les résidents et non-résidents
- Réservation requise

Pour connaître les dates de sorties à venir, abonnez-vous à la page Facebook de l'ARLPH Lanaudière ou à l'infolettre au www.arlphlanaudiere.org.

Pour toute question, contactez Frédérique Drouin, coordonnatrice de services à l'ARLPH Lanaudière au cservices@arlphlanaudiere.org ou au 450 752-2586 poste 2.

VENTE DE DÉBARRAS

27 ET 28 MAI

Tous les citoyens et citoyennes de Notre-Dame-des-Prairies sont invités à participer à une grande vente de débarras les 27 et 28 mai prochains. Afin d'obtenir plus de visibilité, veuillez nous informer de votre vente de débarras et nous l'identifierons sur une carte interactive qui sera accessible aux personnes qui magasinent. Les inscriptions se font au Service de la culture et des loisirs par téléphone ou par courriel du 1^{er} au 19 mai 2023. En cas de pluie abondante, l'activité sera annulée.

Pour toutes informations, contactez le Service de la culture et des loisirs au 450 759-7741 poste 232 ou au loisirs.culture@notredamedesprairies.com.

ÉVÉNEMENTS

FÊTE DES VOISINES ET DES VOISINS

8 JUIN DÈS 17H

AU BOISÉ DU CARREFOUR CULTUREL



Afin de créer des liens et de favoriser les rencontres entre voisins, les nouveaux arrivants et nouvelles arrivantes seront conviés à un événement spécial le 8 juin prochain. Tous les résidents sont d'ailleurs invités à participer aux activités qui se dérouleront dans le boisé du Carrefour culturel. Au menu : kiosques des services de la Ville et des organismes prairiquois, vente de hotdog par les scouts de Notre-Dame-des-Prairies, quelques jeux gonflables et une animation festive. La soirée se poursuivra au Carrefour culturel à 19h30 pour une soirée en musique afin de vous faire découvrir une des soirées les plus appréciées de notre programmation culturelle annuelle, *Les escales en chansons de Petite-Vallée*. Une belle occasion de se rencontrer en plein air et d'en connaître davantage sur les services de Notre-Dame-des-Prairies.

Pour plus d'informations, contactez le service de la culture et des loisirs au 450 759-7741 poste 232 ou au loisirs.culture@notredamedesprairies.com.

Nous espérons vous y voir en grand nombre !

FÊTE DE L'ENFANT



15 AOÛT DE 10H À 15H

AU PARC DES CHAMPS-ÉLYSÉES

La Fête de l'enfant revient en force avec de nouvelles animations, de nouveaux jeux et des surprises pour les enfants de 3 à 12 ans. Chaque année, cet événement haut en couleurs ravit le cœur des enfants! Notez la date du 15 août à votre agenda et demeurez à l'affût des informations qui vous seront divulguées au courant de l'été.

INSCRIPTIONS À LA COURSE XC DES BOISÉS

La 6^e édition de la Course XC des Boisés, présentée par Azymüt XC se tiendra dans le Sentier champêtre le samedi 30 septembre prochain. Différents parcours seront proposés pour le plaisir des personnes amateurs comme pour les athlètes. Les inscriptions se prendront en ligne sur inscriptionenligne.ca/xc-des-boises durant toute la période estivale. Vous pouvez également consulter la page Facebook « XC des Boisés » pour plus d'informations.

Faites vite, les places sont limitées!

POLITIQUE DE TARIFICATION FAMILIALE :

Afin de favoriser la participation de toute la famille, nous appliquons toujours notre politique familiale aux programmations. Ainsi, nous retranchons 25% pour le 2^e enfant et 50% pour le 3^e enfant et les suivants. Cette politique s'applique aux résidents de Notre-Dame-des-Prairies seulement.

PÉRIODE D'INSCRIPTION

- 15 au 26 mai 2023 au bureau des loisirs, de 10h à 12h et de 13h à 17h30, du lundi au jeudi. De 9h30 à 12h et de 13h à 17h le vendredi.
- Information disponible par téléphone au 450 759-7741, poste 232.

INSCRIPTION

- par téléphone lorsque payée par carte de crédit (priorité aux gens sur place)
- par Internet à l'adresse suivante : www.notredamedesprairies.com Veuillez communiquer dès maintenant avec nous afin d'obtenir votre code d'accès.
- en personne au Service de la culture et des loisirs.

Le Service de la culture et des loisirs se réserve le droit de modifier ou d'annuler l'horaire de toute activité et les prix sont sujets à changement sans préavis.

PAYABLE EN ENTIER LORS DE L'INSCRIPTION :

- Par paiement direct;
- Par carte de crédit;
- En argent;

Les taxes sont incluses dans le prix d'inscription et les tarifs indiqués s'appliquent aux résidents de Notre-Dame-des-Prairies seulement.

La politique de remboursement s'applique à toutes les programmations. Pour information, veuillez communiquer avec le Service de la culture et des loisirs.

La Ville de Notre-Dame-des-Prairies se dégage de toutes responsabilités quant aux dommages corporels et matériels, pertes ou vols pouvant survenir dans le cadre des activités du Service de la culture et des loisirs et aucun recours à cet effet ne pourra être intenté contre la Ville.

La description détaillée de chacun des cours est disponible au Service de la culture et des loisirs.



DURÉE



DATE / DÉBUT



HEURE



PROFESSEUR



ENDROIT



COÛT



JEUNES DE CŒUR

LÉGENDE

Pour vous inscrire en ligne, faites la demande de votre carte citoyenne-citoyen au Service de la culture et des loisirs.



PARENTS-ENFANTS

AQUA-BAMBIN | 2-4 ANS



L'objectif du cours est de permettre à l'enfant d'appivoiser l'eau et de développer une certaine aisance. Le parent doit être dans l'eau avec l'enfant et l'enfant doit porter un objet flottant tels une veste ou un ballon dorsal.

- 30 minutes - 6 semaines
- Samedi de 10 h à 10 h 30
- 8 juillet 2023
- Sauveteur qualifié
- Piscine municipale
- 25,50 \$ / duo

*Matériel de flottaison fourni par la ville

CARDIO POUSSE POUSSE



Au grand air, sous le soleil ou les nuages, à vos poussettes! Soixante minutes de cardio à utiliser le poids de votre enfant pour optimiser votre entraînement.

- 1 heure - 8 semaines
- Mercredi de 9h à 10h
- 7 juin 2023
- En Corps
- Parc des Champs-Élysées
- 41 \$ / duo

INITIATION AU CANOT ET AU KAYAK | 8 ANS ET +



NOUVEAUTÉ

Pour les familles débutantes qui désirent s'initier à ces sports. Propulsion, rétropropulsion, arrêt, chavirement. Brevet du cours « Pagaie pour tous » reconnu par Canot-Kayak-Québec inclus. Matériel inclus.

- 2 heures - 3 semaines
- Dimanche de 9h à 11h
- 11 juin 2023
- Nerrvik Kayaks
- Parc des Champs Élysées
- 74,75 \$ / parent (un parent peut s'inscrire avec deux enfants)
- 49,75 \$ / enfant

TENNIS PARENTS-ENFANTS 5- 12 ANS



- 1 heure - 5 semaines
- Samedi, de 11 h à 12 h
- 17 juin 2023
- Fédération de tennis
- Terrain de tennis municipal
- 38,75 \$ / duo

ENFANTS

ACTIVITÉ DE PÊCHE | 6-17 ANS



Activité d'initiation soutenue par le programme Pêche en herbe. Cette activité comporte un volet formation et une période de pêche encadrée. Les parents sont les bienvenus. Tout le matériel est fourni.

- 1 atelier de 2 ½ heures
- Samedi
 - Groupe 1 : 9h à 11h30
 - Groupe 2 : 13h à 15h30
- 10 juin 2023
- Les Poissonneux
- Parc des Champs-Élysées
- Gratuit, mais inscription nécessaire. Le jeune obtiendra un certificat Pêche en herbe faisant office de permis de pêche valide jusqu'à ses 18 ans.

FORMATION DE GARDIENS AVERTIS | 11-14 ANS

Certification de gardiens avertis suite à la réussite du cours.

- 1 journée intensive
- Dimanche de 9h à 16h30
- 18 juin 2023
- MEB Formations - Croix-Rouge canadienne
- Centre des arts et des loisirs Alain-Larue (225, boul. Antonio-Barrette)
- 33 \$
 - Incluant le certificat, une mini-trousse et le manuel.

Pour vous inscrire en ligne, faites la demande de votre carte citoyenne-citoyen au Service des loisirs.

INITIATION AU GOLF | 8 ANS ET +



Techniques de l'élan et utilisation de tous les bâtons

1 heure - 5 semaines

Lundi de 18h30 à 19h30

5 juin 2023

Gaétan Richard

Pratique de golf 131 (591 Route 131)

59 \$ | Matériel inclus

JEUNE SAUVETEUR
NIVEAU AVERTI | 8-12 ANS

NOUVEAUTÉ

En plus d'améliorer ses techniques de nage, le candidat apprendra plusieurs techniques de premiers soins et de sauvetage (Description en ligne). Prérequis, avoir complété le niveau initié. *Inscription jusqu'au 1^{er} août.

4 cours de 2 ½ heures, offerts sur 2 semaines

Lundi et mercredi de 9h30 à 12h
*Raccourci au camp de jour inclus.

7 août 2023

Sauveteur qualifié

Piscine municipale

27,50 \$

NATATION | 5-12 ANS



Initiation aux différents types de nages par le jeu.

1 heure - 8 cours (4 semaines)

Lundi et mercredi, de 9h30 à 10h30
*Raccourci au camp de jour inclus.

Du 26 juin au 19 juillet 2023

Sauveteur qualifié

Piscine municipale

45 \$

JEUNE SAUVETEUR
NIVEAU INITIÉ | 8-12 ANS

Ce cours s'adresse aux jeunes qui désirent aller au-delà de l'apprentissage de la natation. Trois modules sont abordés : habiletés aquatiques, premiers soins, reconnaissance et sauvetage. L'enfant doit être un bon nageur, une base en natation est obligatoire.

6 cours de 2 ½ heures, offerts sur 3 semaines

Lundi et mercredi de 9h30 à 12h
*Raccourci au camp de jour inclus.

10 juillet 2023

Sauveteur qualifié

Piscine municipale

34 \$

MINI-TENNIS | 5-7 ANS



Techniques de base, contrôle de la balle et prise de la raquette, pratique d'échanges.

1 heure - 5 semaines

Samedi de 9h à 10h

17 juin 2023

Fédération de tennis

Terrain de tennis municipal

26 \$

PLANCHE À ROULETTES
ET PLANCHE LONGUE
(LONGBOARD)* | 6-12 ANS

Techniques de base, équilibre, virages, freinages, poussées, rudiment du « holly ».

1¼ heure - 4 semaines

Lundi, de 16h15 à 17h30
Raccourci à partir du camp de jour inclus

26 juin 2023

Frédéric Bernier

Stationnement du Carrefour culturel (171, rue Curé-Rondeau)

48,50 \$

Le participant doit avoir sa planche. Casque obligatoire.

Pour vous inscrire en ligne, faites la demande de votre carte citoyenne-citoyen au Service des loisirs.

PRÊTS À RESTER SEULS | 9-11 ANS



Permet aux jeunes d'acquérir quelques outils et connaissances de base pour assurer leur sécurité à tout moment où ils ne sont pas sous la supervision directe d'un adulte.

-  1 journée intensive
-  Dimanche de 9h à 14h30
-  11 juin 2023
-  MEB Formations - Croix-Rouge canadienne
-  Centre des arts et des loisirs Alain-Larue (225, boul. Antonio-Barrette)
-  27,50 \$ | Incluant attestation de réussite et cahier d'activités

TENNIS DÉBUTANT/INTERMÉDIAIRE | 8-12 ANS



Techniques de base, contrôle de la balle et prise de la raquette, pratique d'échanges.

-  1 heure - 5 semaines
-  Samedi de 10h à 11h
-  17 juin 2023
-  Fédération de tennis
-  Terrain de tennis municipal
-  26 \$

ADOLESCENTS / ADULTES*

*50% DE RABAIS POUR LES PERSONNES ADOLESCENTES ET DE 60 ANS ET + (NOUVEAUTÉ!) SUR PRÉSENTATION D'UNE CARTE CITOYENNE.

AQUAFORME

-  1 heure - 10 cours (5 semaines)
-  Mardi et jeudi de 8h30 à 9h30
-  27 juin 2023
-  Faye Masse
-  Piscine municipale
-  78,50 \$

GOLF DÉBUTANT ET INTERMÉDIAIRE

Pour les nouveaux adeptes et les joueurs occasionnels qui désirent débiter sur une base solide. Axé sur la correction individuelle.

-  1 heure - 5 semaines
-  Horaire à confirmer avec le professeur
-  Semaine du 5 juin 2023
-  Gaétan Richard
-  Pratique de golf 131 (591, route 131)
-  126,75 \$ | Matériel fourni

JARDINAGE ÉTHIQUE

NOUVEAUTÉ

Jardiner sans aucun produit chimique. L'objectif est de pérenniser la vie du sol afin de produire des denrées alimentaires issues de pratiques respectueuses de l'environnement. Plan de cours complet disponible en ligne.

-  1 atelier de 3 heures
-  Samedi de 13h à 16h
-  17 juin 2023
-  Richard DeMontigny
-  Salle Alphonse-Desjardins, 2^e étage de la bibliothèque
-  60 \$

INITIATION AU KAYAK NIVEAU 1 | 14 ANS ET +



JOURNÉE INTENSIVE

Formation reconnue par Canot-Kayak-Québec.

-  1 journée intensive
-  Samedi de 8 h 15 à 16 h 30
-  8 juillet 2023
-  Nerrivik Kayaks
-  Parc des Champs-Élysées
-  142 \$
*Brevet et assurance inclus
Kayak, pagaie et veste de flottaison fournis

MARCHÉ ACTIVE ET MUSCULATION PAR INTERVALLE



-  1 heure - 8 semaines
-  Mercredi de 10h30 à 11h30
-  7 juin 2023
-  Hélène Foisy - En Corps
-  Sentier champêtre (Dans le rang Ste-Julie devant la rue Jean-Duceppe)
-  Gratuit sans inscription nécessaire

Pour vous inscrire en ligne, faites la demande de votre carte citoyenne-citoyen au Service des loisirs.

REMERCIEMENTS À TOUS !!!

www.bazar-ndp.sitew.com

Les 22 et 23 avril derniers, la grande fête communautaire du Bazar s'est déroulée dans la salle Maxime de la Jolodium, après une pause bien involontaire de 3 ans. C'est un beau défi relevé!!!

Pour le 41^e, plusieurs dizaines de bénévoles engagés et des milliers de clients assidus ont permis que l'événement connaisse un succès retentissant. Cette réussite n'est pas due au fruit du hasard, mais à la participation généreuse de la Ville de NDP, de nos partenaires commanditaires et de tous les bénévoles, jeunes et adultes, qui s'impliquent énergiquement pour que vous, clients et amis du Bazar, découvriez toutes sortes de trésors. Merci d'encourager les commanditaires participants 2023 que vous retrouverez sur le site internet permanent du Bazar NDP, tout au long de l'année.

Un merci chaleureux est adressé à toutes les personnes qui nous ont remis des objets. C'est une belle façon de redonner une seconde vie aux choses qui ne nous servent plus. Merci aussi à vous, clients et amis, qui êtes venus bazarder et/ou dîner avec nous. Votre fidélité et votre curiosité sont notre énergie pour travailler à vous surprendre à chacune de vos visites.

Par votre présence, vous avez contribué à ce franc succès. Ce faisant, vous avez permis à 6 organismes de notre ville de poursuivre leurs objectifs respectifs. Les Scouts, la Relève, la Maison des Jeunes Café-Rencontre 12-17, la Fête de la Fidélité, Partage et l'AFEAS.

C'est avec reconnaissance qu'en équipe, tous ensemble, nous vous disons : MILLE FOIS MERCI et à l'an prochain. Passez une agréable saison estivale.

Comité Bazar 2023



C'est dimanche prochain que nous soulignerons la Fête de la Fidélité. Il ne reste que 2 jours pour vous inscrire. L'invitation lancée aux personnes consacrées et aux couples qui fêteront durant l'année, un anniversaire en multiple de 5 (5-10-15-20-25, etc.).

Depuis 2 ans, la vie telle que nous la connaissons s'est transformée. Nous sommes trop occupés ou préoccupés. Par contre, il nous apparaît important de souligner ces personnes qui veulent confirmer leur engagement et le célébrer.

L'objectif de cet événement paroissial est de souligner de façon simple et amicale l'amour et l'engagement sans entraîner des frais onéreux pour les familles.

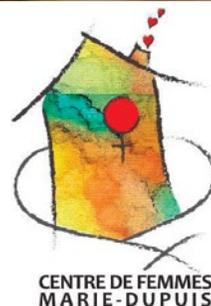
Le dimanche 21 mai prochain, il y aura une célébration spéciale à 10h30, en église NDP.

Vous pouvez nous rejoindre ou vous inscrire en contactant : Nicole et Michel Vézina au 450 758-0968 Murielle et Serge Landreville au 450 753-5977.

Une invitation spéciale est lancée aux jeunes couples. Que chacun se sente personnellement invité.

CENTRE DE FEMMES MARIE-DUPOIS

Le Centre de femmes Marie-Dupuis termine sa saison printanière dans un peu plus d'un mois. Il n'est jamais trop tard pour vous joindre à l'une ou l'autre de nos nombreuses activités ou encore pour venir bénéficier de nos différents services. Cinq cafés-rencontres sont encore à venir sur des thèmes aussi variés que la santé multidimensionnelle, la médiation citoyenne, être sorcière aujourd'hui, la cyberintimidation ou encore la biodanza. Les friperies du 20 mai et du 17 juin vous offriront une gamme de vêtements estivaux, notre bibliothèque compte maintenant au-delà de 1 200 livres qui sont mis à la disposition de nos membres, les amies du tricot, crochet ou encore broderies-diamants se réuniront jusqu'à la mi-juin.



Nous avons connu une belle année d'activités et de nombreuses femmes étaient au rendez-vous. Notre trentième anniversaire nous aura incitées à actualiser notre image avec un nouveau logo et un nouveau nom pour « La Tribune Lanaudoise » qui s'appelle maintenant « Le Marie-Dupuis ». Vous pouvez venir en chercher un en tout temps. La programmation de l'automne sera disponible dès le 7 août à midi.

Le Centre de femmes sera fermé du jeudi 29 juin au jeudi 3 août inclusivement pour prendre des vacances estivales bien méritées. Les activités reprendront avec notre événement de la rentrée qui se déroulera autour d'un dîner « hot-dog et épluchette » suivi d'une rencontre animée par les travailleuses le 23 août.

N'oubliez pas que nous sommes toujours disponibles pour accueillir, écouter, référer toute femme qui en a besoin. Communiquez avec nous au 450 752-5005, passez nous voir au 241, boulevard Antonio-Barrette du lundi au jeudi, de 9 h 00 à 17 h 00 ou visitez notre page Facebook Centre de femmes Marie-Dupuis. Notre prochaine journée d'inscriptions aura lieu le 31 août pour les activités, cours, cafés-rencontres et dîners communautaires des mois de septembre et octobre 2023.

N'hésitez pas à venir nous voir, il nous fait toujours plaisir de vous rencontrer!

Paule Rajotte | 450 752-5005

accueil@cdfmariedupuis.ca | www.cdfmariedupuis.com

J'ai assisté au brunch-conférence organisé par le Centre de femmes Marie-Dupuis où Madame Françoise David nous a parlé de son parcours. Cette activité m'a amenée à différentes réflexions. Je réalise que des événements particuliers l'ont amenée à prendre position. La vie nous fait des signes.

Si on m'avait dit en prenant ma retraite que je deviendrais présidente de l'AFEAS, je ne l'aurais pas cru. Je suis restée ébahie au premier congrès de voir à l'œuvre cette organisation qui étudiait des propositions apportées par les membres pour améliorer la condition féminine.

On parlait à l'époque de garderies, d'aide médicale à mourir, de violence. Moi, qui étais gâtée par la vie, j'ai ouvert les yeux grands. Je ne suis pas tant politisée. J'étais intéressée, mais on a une limite dans la charge mentale.

Aujourd'hui, presque 20 ans plus tard, ces enjeux sont encore là, mais je comprends que la conciliation travail-famille, les nouveaux modèles de couple et la réalité économique font que la génération montante en a plein les bras.

J'ose espérer qu'une Françoise David se lèvera dans cette génération pour dire que tout n'est pas acquis et que nous devons préserver ce qui est déjà acquis.

Le Bazar NDP aura eu lieu au moment de la parution. Merci à ceux et celles qui en ont fait, j'en suis certaine, un succès. Nous aurons eu notre Assemblée générale et serons déjà en mode 2023-2024.

Francine Houle | Présidente



PARTAGE

Bonjour à vous tous,

Il me fait toujours plaisir de vous faire le compte rendu de nos activités passées. En février plus de 40 personnes étaient présentes à notre dîner pour souligner la St-Valentin, repas servi par notre traiteur Patrice Desroches et son équipe. Mars était le mois pour nos préparatifs pour notre sortie d'avril à la cabane à sucre. Cabane à sucre Jean Parent de St-Ambroise a été notre choix pour cette année. Un groupe d'environ 40 personnes étaient présentes. Merci à notre transporteur les autobus St-Gabriel. Au moment d'écrire ces lignes (mars) les bénévoles de PARTAGE se préparent à notre activité du BAZAR qui aura lieu le 22 et 23 avril 2023 à la Jolodium. Merci à tous ceux qui auront participé à cette activité qui nous permet avec les revenus d'assurer la pérennité à l'organisme. Mai a été notre dernier dîner de la saison, dîner qui nous a permis de souligner la fête des Mères. Nous reprendrons donc nos activités en septembre prochain. Plusieurs nouveaux membres se sont joints à notre organisme cette année, merci pour votre présence. Suite à la collecte de fonds organisée par votre Familiprix local un montant de 6,250 \$ a été remis à l'organisme PARTAGE. Montant qui servira entièrement à offrir activités, sorties, etc. à nos membres. Merci chaleureusement à Mme Marion, M. Martineau, vos associés et à toute votre équipe pour votre soutien à notre cause.

L'organisme PARTAGE est un organisme sans but lucratif fondé en 1980 dirigé par des bénévoles qui a depuis sa fondation la mission de soulager la solitude des personnes âgées de 60 ans et plus vivant dans la municipalité de Notre-Dame-des-Prairies de façon bien modeste en offrant un repas communautaire mensuellement (septembre à mai) et des activités. Pour être membre, il n'y a aucuns frais d'adhésion, seulement une inscription est obligatoire ; on se renseigne à M. Pierre Renaud 450 756-0430. Vous êtes les bienvenus.

J'aimerais souhaiter à chacune et chacun de vous de passer une belle saison estivale. Nos bénévoles Louise Piché, Murielle Veillette, Louise Vanasse et moi-même avons bien hâte de vous revoir en septembre.

Avant de vous quitter, j'aimerais vous laisser sur une partie d'un texte de réflexion de madame Denis Bombardier;

On s'est bien rendu compte pendant la pandémie de l'inutilité des vieux, alors que des milliers de personnes âgées sont mortes dans la détresse et l'abandon, loin de leurs proches. À quel âge est-on vieux ? Cela dépend de l'âge de la personne qui emploie le terme. Or qui peut prétendre que l'âgisme n'existe pas ? Que la vieillesse ne dérange pas ? Que la société, jadis respectueuse des vieux, a peu de considération pour ceux qui semblent dépérir à vue d'œil, car ils seraient porteurs de la nostalgie du temps passé en portant un regard critique sur le présent ? Pourtant les vieux n'ont pas d'âge lorsqu'ils réussissent à conserver des attributs de jeunesse de cœur, de spontanéité, de combativité et de lucidité. Ce sont des gens joyeux.

Pierre Renaud | Président de l'organisme PARTAGE
450 756-0430



CRÉVALE

BIENTÔT LA FIN ...

La fin des classes arrive rapidement. Cette période d'étude et d'examen est généralement plus intense pour nos jeunes. L'encouragement et le soutien de leur entourage deviennent alors très importants.

Cette période peut être d'autant plus exigeante si ceux-ci travaillent. Maintenir sa motivation peut être un défi. De plus, trouver un équilibre entre les études et le travail n'est pas toujours facile.

Saviez-vous que 53,2 % des élèves du secondaire travaillent? Ce chiffre tend à augmenter avec le niveau scolaire. Ce sont donc 77,2 % des cégépiens qui travaillent. On peut se demander, en tant qu'adulte, comment aider nos jeunes à persévérer. Il est important que leurs études restent LA priorité.

Les parents peuvent, par exemple, être à l'affût des signes suivants et aider leurs jeunes à trouver des solutions :

- Absentéisme ou retard en classe;
- Baisse de la concentration;
- Manque d'énergie et de temps pour les études;
- Démotivation;
- Augmentation du stress;
- Etc.

Les employeurs peuvent, quant à eux, poser des gestes concrets favorisant la saine conciliation en cette fin d'étape :

- Mettre à la disposition des jeunes un endroit pour étudier pendant leurs pauses;
- Faire preuve de souplesse dans les horaires de travail, par exemple en réduisant les heures;
- S'informer, valoriser les études et souligner les efforts et la persévérance.

Fin d'année scolaire peut aussi rimer avec obtention d'un diplôme ou d'une qualification. La **Journée des finissants** est une belle occasion de célébrer les jeunes Lanaudois qui y sont parvenus. C'est pourquoi le CREVALE vous invite à féliciter les finissants de votre entourage le **16 juin** prochain. Pour ce faire, offrez leur une carte d'encouragement virtuelle disponible sur le site crevale.org. La fin d'un cycle d'études, ça se fête en grand!

GROUPE SCOUT DE NDP LA PAROLE AUX JEUNES.



SCOUTS[®]
du Canada



Je m'appelle Kelly-Ann et j'ai 10 ans. J'ai toujours aimé les activités plein air. Lorsque j'ai eu ma soirée d'essai avec les scouts, j'ai été charmée! Depuis, je me suis inscrite et je m'amuse tellement aux louveteaux! Ce que j'aime des scouts, c'est que je vois des amis, j'apprends des trucs comme des nœuds et les soirées sont animées par de drôles d'animateurs.

Je m'appelle Théo, j'ai 10 ans et je suis dans les Louveteaux. J'ai rejoint le mouvement scout cette année alors que c'était déjà commencé. J'ai eu beau avoir manqué les premières réunions, dès la première où je fus présent, je tombai en amour avec le mouvement. Les rencontres scouts sont des moments où on apprend des choses utiles tout en s'amusant avec des jeux, des amis et nos chers animateurs. Les scouts peuvent faire d'un enfant qui est en permanence collé à son écran un enfant qui pourra profiter de la nature. J'encourage tous ceux qui le veulent à rejoindre les scouts, c'est un beau rêve à réaliser.



Je m'appelle Émile et j'ai 9 ans. J'ai intégré les scouts il y a deux ans. Dès ma première journée, j'ai adoré. On y apprend des trucs utiles et d'autres qui sont drôles. On fait beaucoup de jeux, surtout dehors. Ce qui est vraiment génial et que je préfère, ce sont les camps. Quand j'ai commencé, je ne connaissais personne. Maintenant, je fais partie d'une meute. Dans ma tanière, j'ai la chance d'être avec mon amie Florence et mon meilleur ami Théo, qui a rejoint les scouts cette année. De toutes les activités que je fais le scoutisme est définitivement ma préférée.

Je m'appelle Alice et j'ai 11 ans. Les scouts c'est une activité formidable ! Tu développes des amitiés facilement et rapidement. En plus d'avoir des activités qui nous font dépenser de l'énergie et avoir du fun, tout en apprenant plusieurs choses, on a des animateurs agréables, joyeux, gentils, pétillants, responsables, respectueux, créatifs, attachants, patients et drôles. Les réunions passent vite, on en voudrait encore et encore ! Et les camps sont si merveilleux qu'on a de la difficulté à se dire au revoir.



**Vous désirez en connaître davantage ou contribuer à bâtir un monde meilleur ? Contactez l'une des personnes suivantes :
André Lavallée, chef de groupe, au 450 755-2135 ou Michel Boucher, président du groupe, au 450 756-1285
ou notre site internet à www.scoutsmdp.ca**

Le programme de récompenses **EXTRA** généreux

Accumulez jusqu'à 15 points/L sur le carburant.*

Adhérez au programme **Proxi Extra** maintenant!



*Détails et adhésion gratuite en magasin, via l'application mobile ou à proxixtra.com.



Clinique podiatrique
Mélanie LaPlante inc.
docteure en médecine podiatrique



UNE APPROCHE PAS À PAS ET DES SOLUTIONS SUR-MESURE!

ORTHÈSES | VERRUES
ONGLE INCARNÉ | CALLOSITÉ



Tél. : 450 753-4554
www.laplantedupied.com

VENEZ NOUS VOIR!

55, RUE COULOMBE
NOTRE-DAME-DES-PRAIRIES

Chico

Boutique d'animaux

Merci d'encourager une entreprise familiale locale!



Chico Joliette

Notre-Dame-des-Prairies

(450) 755-4433

364 Blvd Antonio-Barrette, Qc, J6E 1G3

L-M-M : 8H30 À 20H

J-V : 8H30 À 21H

S-D : 9H À 17H

Vente d'animaux

Coupe de griffes

Service de livraison

Pèse chien

Gravure de médailles



450 755-1167

Suivez-nous sur

WWW.COUTUEXPERTPEINTURE.COM

LES VRAIS EXPERTS DE LA PEINTURE DEPUIS 1978



Benjamin Moore®

15% de rabais

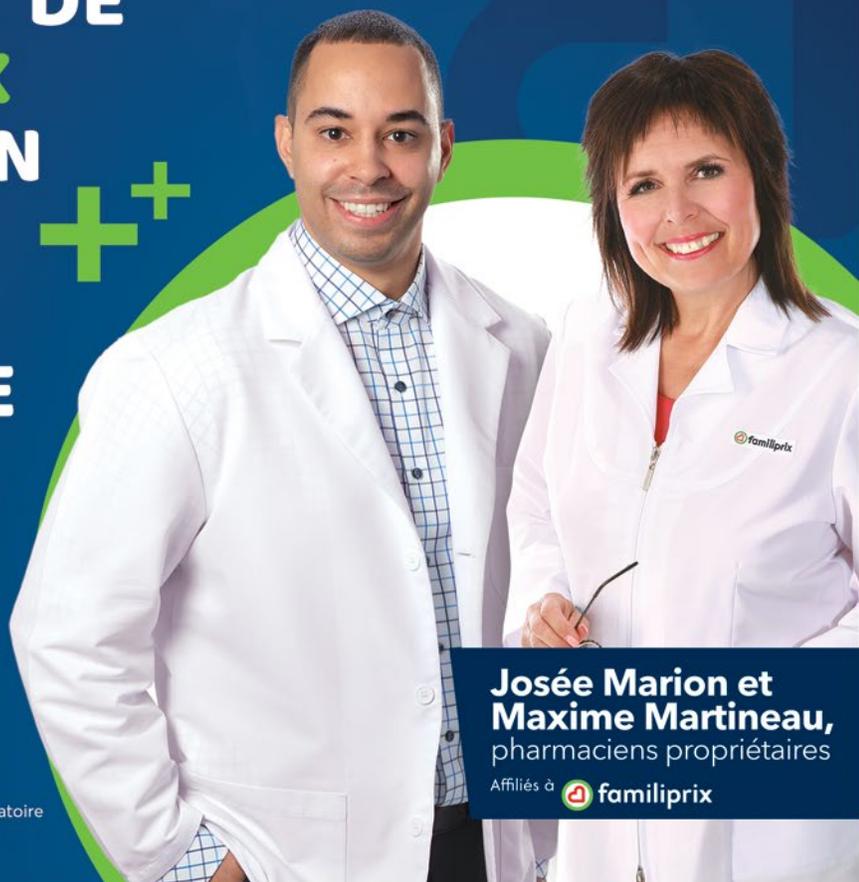
sur tous les produits Benjamin Moore sur présentation de la Carte FADOQ



300, BOUL. ANTONIO-BARRETTE, NOTRE-DAME-DES-PRAIRIES

84, BOUL. INDUSTRIEL, REPENTIGNY

**NOTRE SOUCI EST DE
TOUJOURS MIEUX
VOUS SERVIR AFIN
D'AMÉLIORER
VOTRE SANTÉ ET
VOTRE BIEN-ÊTRE**



**Josée Marion et
Maxime Martineau,**
pharmaciens propriétaires

Affiliés à familiprix

FIERS PARTENAIRES:



Fondation pour la Santé
du Nord de Lanaudière

Livraison gratuite

du lundi au vendredi de 9 h à 20 h
et le samedi de 9 h à 17 h.



320, boul. Antonio-Barrette, Notre-Dame-des-Prairies
450 752-0905

* Des frais ou certaines conditions peuvent s'appliquer, informez-vous au laboratoire



LA CAMRY 2023

SOPHISTIQUÉE ET ÉCONOMIQUE

Disponible aussi en version

HYBRIDE OU INTÉGRALE

LEXUS DISPONIBLE



/// PRÉSENT

DANS VOTRE ENVIRONNEMENT

450.759.3449 • 357, BOUL. BARRETTE • NDP •

ÉRIC COMTOIS

COURTIER IMMOBILIER AGRÉÉ DA
Agence immobilière Éric Comtois inc.
ÉRIC COMTOIS, COURTIER IMMOBILIER INC. SOCIÉTÉ PAR ACTIONS D'UN COURTIER IMMOBILIER

18 ANS
D'EXPÉRIENCE

**ME CHOISIR, C'EST ENGAGER
UN PROFESSIONNEL QUI SERA
TOUJOURS À LA HAUTEUR
DE VOS ATTENTES!**

Bur. **450 755-4500**

98, rue de la Visitation
SCB (QC) J6E 4N3

ericcomtois.com

